



Championnats du monde universitaires

Critères d'admissibilité et de sélection
(en date du 9 juillet 2014)

Les Championnats

La date des Championnats du monde de squash universitaires sera publiée sur le site Web de Squash Canada et dans le Manuel de haute performance.

NOTE : Squash Canada enverra une équipe de trois (3) hommes et deux (2) femmes, toutefois, il s'agit d'un voyage non financé et les joueurs sont responsables des frais associés à ce voyage, y compris les frais d'entraînement. Le coût approximatif du voyage se situe environ entre 2 000 \$ et 3 000 \$ par participant. Squash Canada établira un budget lorsque l'endroit et la tarification des Championnats seront déterminés.

Objectif

L'objectif de Squash Canada est d'envoyer la meilleure équipe aux Championnats et de remporter des médailles dans les compétitions par équipe et individuelles.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible à participer aux Championnats du monde universitaires, les athlètes **doivent fournir une déclaration d'« intention de participer »**, qui devra être envoyée à Squash Canada à l'attention du directeur de la performance, Squash Canada, par courriel performance@squash.ca avant la date mentionnée dans le Manuel de haute performance de Squash Canada et sur le site Web de l'organisation.

Pour être admissible à la sélection de l'équipe des Championnats du monde universitaires, un joueur doit :

- a) être un membre en règle de son association de squash provinciale ou territoriale;
- b) signer la Convention d'athlète de Squash Canada s'il ne fait pas partie du contingent de haute performance de Squash Canada;
- c) être admissible à représenter le Canada aux Championnats du monde universitaires. À ce titre, le joueur doit être citoyen canadien et répondre aux critères d'admissibilité de la Federation International Sport University (FISU) (consultez l'annexe A pour obtenir les critères de la FISU).

Critères de sélection

Les décisions de sélection sont prises par un comité de sélection formé des personnes suivantes : le vice-président de la haute performance, le vice-président (hommes), le vice-président (femmes), l'entraîneur national senior masculin, l'entraîneur national senior féminin et le directeur de la haute performance ou le directeur général de Squash Canada. Les décisions sont à la discrétion du comité de sélection, exercées conformément aux critères établis ci-dessous.

L'équipe des Championnats du monde universitaires sera composée de trois (3) hommes et de deux (2) femmes.

La sélection des 1^e, 2^e et 3^e places, hommes, et des 1^e et 2^e places, femmes, de l'équipe des Championnats du monde universitaires s'appuiera sur les critères suivants :

Priorité 1 : athlètes du contingent de haute performance de Squash Canada

- Les athlètes du contingent de haute performance de Squash Canada qui veulent participer seront automatiquement choisis.
- Dans le cas où il y a plus d'athlètes du contingent de haute performance qui désirent participer que de places disponibles, le Comité de sélection devra se fier au classement canadien national du 31 mai de l'année des Championnats du monde universitaires.

Priorité 2 : classement de la PSA/WSA et classements canadiens nationaux

- **Priorité 1** – Les places encore disponibles seront attribuées aux athlètes *intéressés* qui obtiennent un classement de la PSA dans le top 90 ou un classement de la WSA dans le top 90, en date du 31 mai, durant l'année des Championnats du monde universitaires.
- **Priorité 2** – Les places encore disponibles seront attribuées aux athlètes *intéressés* qui obtiennent un classement canadien national Harrow dans le top 10 (senior) division ouvert, après le 31 mai, durant l'année des Championnats du monde universitaires.

Priorité 3: Championnats canadiens universitaires et collégiaux

Toute place encore disponible sera attribuée aux gagnants (un homme et une femme) des Championnats canadiens universitaires et collégiaux, pourvu que :

- Le gagnant des Championnats canadiens universitaires et collégiaux soit également dans le top 20 du classement canadien national Harrow (ouvert – hommes) ou dans le top 16 du classement canadien national Harrow (ouvert – femmes) après le 31 mai, durant l'année des Championnats du monde universitaires.

Priorité 4 : Championnats universitaires et collégiaux de squash des États-Unis

Toute place encore disponible sera attribuée aux deux meilleurs (possiblement deux hommes et deux femmes) lors du Championnat individuel du College Squash Association, pourvu que :

- L'athlète termine dans le top 8 du Championnat du College Squash Association (CSA).
- L'athlète soit également dans le top 20 du classement canadien national Harrow (ouvert – hommes) ou dans le top 16 du classement canadien national Harrow (ouvert – femmes) après le 31 mai, durant l'année des Championnats du monde universitaires.
- S'il ne reste qu'une place dans l'équipe, le meilleur joueur du Championnat du CSA obtiendra cette place.

Priorité 5 : Championnats canadiens universitaires et collégiaux

Toute place encore disponible sera attribuée au finaliste des Championnats canadiens universitaires et collégiaux, pourvu que :

- Le finaliste des Championnats canadiens universitaires et collégiaux soit également dans le top 25 du classement canadien national Harrow (ouvert – hommes) ou dans le top 20 du classement canadien national Harrow (ouvert – femmes) après le 31 mai, durant l'année des Championnats du monde universitaires.

Priorité 6 : discrétion du Comité de sélection

Toute place encore disponible sera attribuée à la discrétion exclusive du Comité de sélection selon les priorités suivantes :

- **Priorité 1** – 3^e place aux Championnats canadiens universitaires et collégiaux
- **Priorité 2** – top 12 aux Championnats du College Squash Association
- **Priorité 3** – 4^e place aux Championnats canadiens universitaires et collégiaux
- **Priorité 4** – top 16 aux Championnats canadiens universitaires et collégiaux

Financement

Squash Canada n'offrira pas de subvention pour ces Championnats. Les athlètes doivent couvrir tous les frais associés à l'événement, y compris les dépenses, le salaire et les frais de déplacement de l'entraîneur.